

**Compte rendu de la 4^{ème} réunion
du bureau de la SCA Secteur Sud du mardi 10 mars 2020.**

Présents : MM. BOULALA, BRAND, CHAUMONT, DERET a quitté le bureau en début de séance, KAROTSCH, L'HUILLIER, LEGGERI, MICHEL, SCHEER, VALSAQUE.

Excusé : M. THIRIET (Président du D54F).

Ordre du jour :

Approbation du PV de la 3^{ème} réunion de bureau.
Carnets.
Courriers.
Effectif au 10 mars 2020.
Etude des différentes candidatures.
Bilan du Stage JAD de la CDA du D54F du samedi 8 février 2020.
Liste des récipiendaires à l'attribution de médailles 2020 pour la SCA Sud.
Résultat de l'examen théorique du samedi 1^{er} février 2020 des candidats D2.
Test physique probatoire des candidats Ligue pour la saison 2020/2021.
Formation théorique des candidats Ligue pour la saison 2020/2021.
Paroles aux responsables de sections.
Décisions du Bureau administratif de la SCA Secteur Sud.
Informations du Président de la CDA du D54F
Informations du Président de la SCA Secteur Sud du D54F.
Intervention du Président du D54F.

Le Président BOULALA ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous les membres.

Approbation du PV de la 3^{ème} réunion de bureau de la SCA Secteur Sud du 17 décembre 2019 :

Aucune remarque n'est faite sur le PV de la 3^{ème} réunion de bureau de la SCA Secteur Sud du 17 décembre 2019 qui est adopté à l'unanimité.

Carnets :

Les membres du bureau adressent leurs condoléances à Roger GROSJEAN, ancien président de la CDA Vosges, pour le décès de son épouse et à M. SAMMARTANO Maurice pour le décès de sa fille.

Courriers :

Candidatures au titre d'arbitre de District D2 pour la saison 2020/2021 de MM. AMROUNE, BOFFIN, MONTCHERY, SPATAFORA. Pris notes.

Candidatures au titre de jeune Arbitre de Ligue pour la saison 2020/2021 de MM. BITARD, MORIN. Pris notes.

Effectif de la SCA Secteur Sud au 10 mars 2020 :

A la date du 10 mars 2020 : **261** arbitres (**3** arbitres FFF – **41** arbitres LGEF – **217** arbitres de district dont **06** stagiaires de la saison 2018/2019 et **18** stagiaires de la saison en cours ont été enregistrés. Il est à noter que : **47** arbitres ont été déclarés en perte de ressource. Lors de la saison 2018/2019, **282** arbitres étaient comptabilisés au 31 mars 2020.

Validation des différentes candidatures :

Candidatures au titre d'Arbitre de District D2 pour la saison 2020/2021 :

Les candidatures de MM. AMROUNE, BOFFIN, MONTCHERY sont prises en compte.

La candidature de M. SPATAFORA sera étudiée en début de la saison 2020/2021 car il a souhaité être désigné comme arbitre assistant jusqu'à la fin de la saison en cours.

Etat des candidatures prises en compte : MM. AMROUNE, BOFFIN, MONTCHERY.

Candidatures au titre de Jeune Arbitre de Ligue pour la saison 2020/2021 :

Les candidatures de MM. BITARD, MORIN sont prises en compte sous réserve du résultat au test physique probatoire.

Etat des candidatures prises en compte : Mlle FARESIN (SCA Nord). MM. BITARD (SCA Sud), DUCHENE (SCA Nord), MORIN (SCA Sud).

Bilan du stage JAD de la CDA du D54F du samedi 8 février 2020 :

Le responsable de la Section Technique Jeune fait le bilan de ce stage, qui s'est déroulé le 8 février 2020, Salle Jean-Pierre André, Siège du D54F à Villers Les Nancy. Mlle TEIXEIRA. MM. THIRIET (Président du D54F), BRIEST (CTA Secteur Ouest), DERET, CHIAFFITELLA Gabriel sont excusé(e)s. Les arbitres nés après le 31 décembre 1999 ont été convoqués par le biais de Foot 2000. Sur **20** convocations envoyées, **15** JAD et stagiaires JAD ont répondu présent, **1** s'est excusé(e), **4** ont été déclarés absents non excusé, un mail de demande d'explication leur a été envoyé et **1** arbitre n'a pas répondu à la demande d'explication.

Le sujet « Evolution dans l'arbitrage » a été développé par Cyril CHAUMONT, Aimé BRAND et Lamri BOULALA. Clément MEPLAIN a donné des précisions sur son évolution personnelle.

Plusieurs tests vidéo d'actualité, au plus près de leur pratique, ont été diffusés. Après visualisation, un débat, très intéressant, s'est installé autour de la correction et particulièrement sur le thème « appliquer les lois sans les interpréter ». Expérience très enrichissante invitant à des approches nouvelles des problèmes d'arbitrage, à renouveler. Un maillot d'arbitre a été remis à l'ensemble des stagiaires par le Président de la CDA du D54F. Aimé BRAND, directeur du stage, remercie MM. BOULALA, CAYEUX, CHAUMONT, LEGGERI et l'ensemble des Jeunes Arbitres pour leur présence. Il exprime sa satisfaction sur la qualité des intervenants et le sérieux de l'ensemble des participants.

Point sur la liste des récipiendaires à l'attribution de médailles 2020 pour la SCA Sud :

Médailles arbitres LGEF

Année 2019/2020 :

Bernard VALSAQUE nous informe que la liste CDA 54 de demande d'attribution des médailles d'arbitres LGEF (Or, Vermeil, Argent) a été transmise à Vincent MERULLA (responsable Régional) par notre secrétaire Aimé BRAND.

Cette liste a été établie selon les critères imposés :

- années entières d'arbitrage minimum ;
- services rendus et qualité des prestations ;
- quotas par catégories des médailles attribués au D54F selon les effectifs :

Et en concertation avec les Présidents CDA et des 2 SCA Nord et Sud.

Année 2018/2019 :

Le Directeur du D54F vient d'entrer en possession des récompenses 2019.

Les récipiendaires viennent de recevoir un courriel afin de connaître leurs souhaits de remise officielle de leurs médailles.

Sur 16 courriels, nous n'avons reçu à ce jour que 6 réponses. Merci aux retardataires de nous informer rapidement de leur décision.

Résultat de l'examen théorique du samedi 1^{er} février des candidats D2 :

Sur les 6 candidats présents, 4 ont réussi l'examen théorique. Ils seront observés, en examen pratiques, sur 2 rencontres de 2^{ème} division de district où ils devront avoir une note égale ou supérieure à 14/20 pour être nommés arbitres D2 au 1^{er} juillet 2020. En cas d'une note inférieure, le candidat sera déclaré en échec à la pratique et sa candidature sera annulée.

Malheureusement, il est à noter que 2 candidats n'ont pas été convoqués à l'examen théorique pour absences aux formations théoriques.

Test physique probatoire des candidats Ligue pour la saison 2020/2021 :

L'ensemble des candidats Ligue seront convoqués pour un test physique probatoire.

Formation théorique des candidats Ligue pour la saison 2020/2021 :

L'examen théorique est programmé le dimanche 23 août 2020. La formation théorique débutera début juin dans les mêmes conditions que la saison dernière. MM. CAYEUX, CHAUMONT et DERET seront intégrés à cette formation selon leur disponibilité.

Paroles aux responsables de section :

Thierry DERET a quitté le bureau en début de séance pour raisons personnelles.

André L'HUILLIER remet en séance un état des joueurs et dirigeants suspendus très détaillé depuis le début de la saison. On peut y noter que 16 dossiers ont été envoyés à l'instructeur.

La SCA remercie la commission de discipline pour la détermination qu'elle affiche à travers ses sanctions pour enrayer les violences et les incivilités qui nuisent à notre discipline.

Bernard MICHEL fait un compte rendu sur la formation théorique D2. Après deux mois de formation, le résultat est tombé et il révèle quelques surprises. Nous ne remplissons pas notre objectif, puisque deux candidats ont échoué au questionnaire avec un delta beaucoup trop important pour être rattrapé par le devoir. Un grand bravo au Major de la promotion qui termine avec total de 84.75 dont un questionnaire qui était largement suffisant pour obtenir le sésame. Au vu du premier questionnaire réalisé, cela montre une progression qui traduit un investissement personnel important et une participation active dans la vie du groupe.

Mention particulière pour le second avec un score de 74, qui n'est autre que le plus régulier et le plus présent tout au long de ces séances. Pour les deux autres, le devoir écrit fut nécessaire et le travail effectué ces dernières semaines a payé dans ce domaine. Le troisième qui finit avec un total de 65.25, ce qui reste un bon résultat avec une formation amputée de deux séances. Le quatrième arrache la qualification avec un devoir de bonne facture et une note globale de 61.

Pour les 2 candidats en échec, avec un résultat questionnaire respectivement de 46 et 41.25 l'écart était beaucoup trop important pour être comblé par le devoir qui était dans l'ensemble de qualité.

Il tient à remercier chaleureusement Christian pour son aide et ses vidéos qui ont éclairé les sujets abordés.

Il faut aussi souligner la bonne ambiance qui a régné tout au long de ces deux mois de formation, permettant à chacun de s'exprimer.

Il propose que les candidats D2, pour la saison 2020/2021, qui ont été pris en compte, puissent être observés sur une 3D afin de commencer leur formation théorique.

Il était prêt à relancer une 2ème session de formation D2 sur cette saison mais l'étude du temps qui nous restait imparti pour la réaliser ne le permettait pas au regard du retard que va engendrer les remises de compétitions par rapport à l'épidémie du Covid 19.

Gauthier LEGGERI et **Julien SCHEER** signalent la gêne causée par des demandes d'indisponibilités récurrentes.

Les échanges avec le District de la Moselle ont repris.

Les échanges avec le District des VOSGES sont toujours suspendus.

Concernant ceux avec le District de la MEUSE, pas de remarques particulières.

Ils regrettent l'absence de mise à jour des qualifications d'arbitres par rapport à leurs nominations qui, pourtant, sont toujours communiquées en temps et en heure au service concerné.

Il y a quelques problèmes avec les désignations des arbitres D1 du Secteur Nord. Pour rappel, les arbitres, quelles que soient leurs catégories, sont désignables sur l'ensemble du championnat du D54F.

Ils souhaitent que l'établissement des observations pour le Secteur Nord soit amélioré.

Les désignations se font en binôme sous l'œil avisé du Président de la SCA Secteur Sud pour ce qui concerne notre sous-commission.

Sinon la collaboration entre Gauthier et Julien se passe bien et se renforce de plus en plus dans la perspective du passage de témoin.

Aimé BRAND fait un point sur les rapports universels validés de la SCA Sud : D1 : 51 - D2 : 42 - AAD1 : 8 - AAD2 : 8. A ce jour, nous sommes à plus de 70% de notre objectif saisonnier.

L'annonce du prochain stage annuel pour la saison 2020/2021 a été envoyée, à l'ensemble des arbitres du D54F, par le biais de leurs messageries dans MYFFF. L'annonce du stage est également diffusée sur le site du D54F.

Les 2 candidats présentés à l'examen théorique JAL du samedi 22 février 2020 sont reçus. Vivien MEPLAIN a été déclaré major de la promotion. Félicitations. Ils vont être observés en examen pratique sur des rencontres U18 et U16 R1.

Henri KAROTSCH annonce que la saison futsal est terminée. Pour la prochaine saison, il se rapprochera des Gauthier et Julien pour les désignations.

M. Daniel CARRE est nommé secrétaire de la CDPA.

Suite à la directive concernant le CORONAVIRUS, le stage des référents du samedi 21 mars est reporté.

Décisions du Bureau administratifs de la SCA Sud :

M. M.A est sanctionné de 30 jours de non-désignation suite à ses absences non excusées devant l'instructeur le mercredi 29 janvier 2020 et devant la commission de discipline Secteur Sud du D54F du 28 février 2020 en application de l'annexe 8 du R.I de la CDA article 2.2.1. En cas d'une 1^{ère} récidive, il sera sanctionné d'un non désignation à temps à l'appréciation de la SCA Secteur Sud et en cas d'une 2^{ème} récidive, il sera remis à disposition de son club. Article 4.2.1 du code éthique de l'arbitrage. Il sera informé ainsi que son club d'appartenance de la décision prise.

M. E.B.M est sanctionné de 30 jours de non-désignations pour absence non excusée et absence d'explication au stage réservé aux Jeunes Arbitres du samedi 08 février 2020 en application de l'annexe 8 du R.I de la CDA article 2.2.1. Il sera informé ainsi que son club d'appartenance de la décision prise.

M. R.H régulièrement convoqué, étant absent excusé mais pas représenté, le bureau administratif de la SCA Secteur Sud, après la lecture de sa lettre d'excuse par la président de la SCA Sud, décide de valider l'ensemble de ces 3 AOD, de le sanctionner de 30 jours de non-désignations, En cas d'un autre AOD, il sera également sanctionné de 30 jours de non-désignations et au 5^{ème} AOD, il sera rayé de l'effectif arbitre et ne pourra pas présenter une nouvelle candidature avant le 1^{er} juillet 2022 en application de l'annexe 8 du R.I de la CDA article 2.2.2. Il sera informé ainsi que son club d'appartenance de la décision prise.

M. G.Q présent et non-accompagné par un membre de son club, après avoir entendu ses explications, le bureau administratif de la SCA Secteur Sud décide, en application de l'annexe 8 du R.I de la CDA article 4.2.1 « Manque de dignité dans la fonction portant atteinte au bon renom du corps arbitral » de le sanctionner de 90 jours de non-désignations. Il sera informé ainsi que son club d'appartenance de la décision prise.

Les présentes décisions du bureau administratif de la SCA Secteur Sud sont susceptibles d'appel devant la commission Districale d'appel par courrier recommandé sur papier à l'entête du club, télécopie ou courrier électronique impérativement envoyé à partir de l'adresse électronique officielle du club qui devra être adressé au DISTRICT MEURTHE ET MOSELLE DE FOOTBALL – 15 Boulevard Maréchal Foch – 54600 VILLERS LES NANCY ou SECRETARIAT@meurtheetmoselle.fff.fr dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la date de publication en ligne sur le site du D54F. Si le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant (les frais de procédure d'un montant de 115 euros étant débité sur le compte du club appelant).

26 arbitres de la CDA du D54F ont reçu un rappel à l'ordre concernant les erreurs de score, de saisie d'indemnité et de sanctions disciplinaires de la FMI dont **14** de la SCA Secteur Sud.

Un point est fait sur les **78** AOD constatés depuis le début de saison dont **56** pour la SCA Sud. Ils sont validés par les membres du bureau administratif de la SCA Secteur Sud.

Informations du Président de la SCA Secteur Sud

Lamri BOULALA donne des informations importantes, il est diffusé, à l'ensemble des arbitres de la CDA du D54F, par le biais de la messagerie de MYFFF, les messages concernant le fonctionnement de la CDA du D54F. C'est le moyen de communication officiel de la CDA.

Il a assisté à une réunion concernant l'utilisation de FOOT 2000 qui va être modifié en profondeur. Des formations pourront, éventuellement, être proposées aux différents utilisateurs.

Il rappelle la situation d'un arbitre et ses efforts fournis sur une saison et propose qu'il soit observé sur 3 rencontres de 2^{ème} division comme arbitre central. Un point sera fait à l'issue des 3 contrôles.

Il remercie Cyril CHAUMONT pour tous efforts déployés en qualité de Président CDA et FORMATEUR au sein de notre SCA et le félicite pour les résultats obtenus et la gestion irréprochable (avec toute l'équipe de formateurs s'entend) des 2 FIA.

En revanche il déplore le bilan final de notre recrutement qui est inférieur de 60% par rapport à la saison passée. Sans remettre en cause l'outil pédagogique qui demeure de qualité, il espère que les procédures et les formalités d'incitation à l'engagement seront révisées, confortées et sorties de leur période de rodage. Il en va du développement de nos effectifs et de sa qualité.

Informations du Président de la CDA du D54F :

Cyril CHAUMONT donne des informations importantes de la CRA concernant le secteur CENTRE (Lorrain) de la LGEF concernant les renouvellements 2020/2021, l'envoi des dossiers médicaux, l'annulation du rassemblement des arbitres féminins, le déroulement, la dotation et les frais des F.I.A pour la prochaine saison, la situation de Mme BOROVA, AA entrant, le principe de 2 programmations d'examen théorique JAL pour la prochaine saison.

Il fait un commentaire sur la 2^{ème} réunion du bureau de la CDA du D54F.

Il fait un compte rendu de la 2^{ème} formation FIA et donne le résultat de l'examen théorique qui est très satisfaisant.

Bernard VALSAQUE remontera les éléments essentiels évoqués en séance et impactant les activités de la SCA auprès du Président et du Directeur du D54F.

Le président de la SCA Sud étant en vacances du 18 au 26 avril 2020, la date de la prochaine réunion du bureau est fixée au **mardi 05 mai 2020, 18 h 00, salle Jacques DURAND.**

Le Président **Lamri BOULALA** remercie l'ensemble des membres du bureau de la SCA Secteur Sud pour leurs interventions et clôt cette 4^{ème} réunion du bureau en souhaitant un bon retour à tous.

Le secrétaire de la SCA Secteur Sud
Aimé BRAND

Le Président de la SCA Secteur Sud
Lamri BOULALA